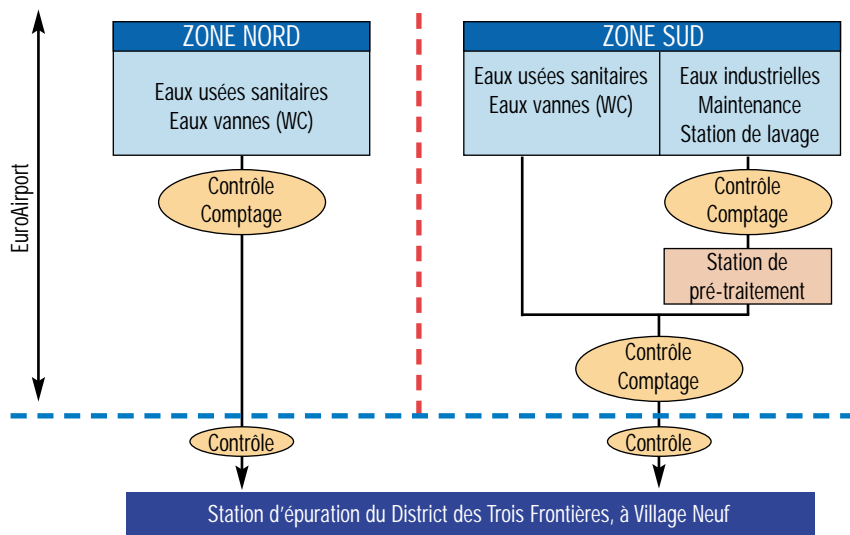


Principe de collecte et de rejet des eaux usées

Le schéma du principe



Le schéma ci-contre représente le principe de collecte et de rejet des eaux usées de la plate-forme aéroportuaire de l'EuroAirport. La configuration des réseaux divise la collecte en deux zones distinctes : Nord et Sud.

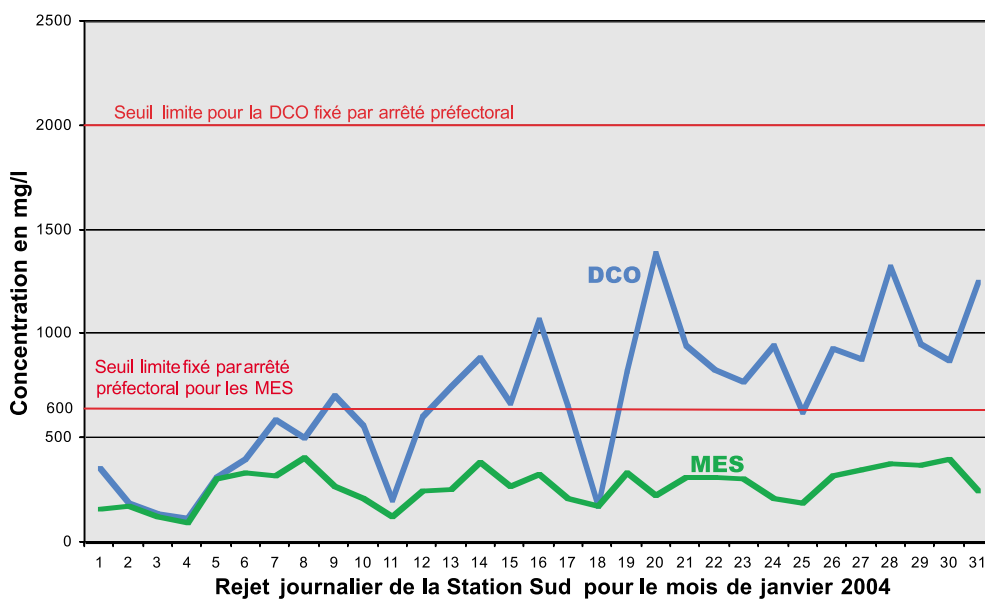
Ainsi, le réseau Sud par exemple intègre la collecte des eaux industrielles captées au niveau de la zone de maintenance et pré-traitées dans la station de pré-traitement.

L'EuroAirport mesure de manière permanente le volume des eaux usées rejetées, par le biais de stations automatiques qui prélèvent de manière systématique des échantillons pour analyse qualitative.

Un arrêté préfectoral de la DRIRE et une convention de déversement spécial avec le District des Trois Frontières fixent les volumes et les charges de rejet, les périodicités des analyses à effectuer sans oublier les valeurs limites des substances dans l'eau.

Au troisième trimestre 2004, ont été rejetées environ 18500 m³ pour le réseau nord et 11500 m³ pour le réseau sud, soit un total de 30 000 m³ d'eaux usées traitées par la station d'épuration de Village Neuf.

A titre d'exemple, le graphique ci-dessus présente l'évolution de deux paramètres importants pour l'auto surveillance et le contrôle de la qualité des eaux rejetées, à savoir les Matières En Suspension (MES) et la Demande Chimique en Oxygène (DCO), et ce pour le mois de janvier 2004.



Qu'est ce que la DCO ?

La DCO est particulièrement indiquée pour mesurer la pollution d'un effluent industriel. Elle correspond à la quantité d'oxygène qui a été consommée par voie chimique pour oxyder l'ensemble des matières oxydables (nitrates, phénols, phosphates, potassium, minéraux, etc.) présentes dans un échantillon d'eau.

Qu'est ce que les MES ?

La pollution d'une eau peut être associée à la présence de particules en suspension. Les MES sont des petites particules de polluants insolubles et contenues dans les eaux usées. Ainsi elles sont à l'origine de nombreux problèmes comme ceux liés au dépôt de matières, aux phénomènes de détérioration du matériel (bouchage, abrasion, etc.), leur principal effet étant de troubler l'eau, diminuant le rayonnement lumineux indispensable pour une bonne croissance des végétaux au fond des cours d'eau.